



## CARTOGRAPHIE SUCCINCTE DES PROGRAMMES DE TRADUCTION

Yves GAMBIER  
Université de Turku, Finlande

Dans ce qui suit, il ne s'agit pas de dresser un portrait-robot ou même d'esquisser le programme « moyen » qui serait l'archétype de tous les programmes membres d'Optimale. Entre mars et novembre 2011, ces membres ont rempli une fiche de description de leur formation. On va souligner les spécificités et différences qui pourraient être des entraves à notre ambition commune : former des traducteurs professionnels de haut niveau. 251 fiches ont été collectées et analysées par huit collègues. En voici donc la synthèse en 10 points.

### 1. Quelques remarques de méthode

Malgré un formulaire pré-testé qu'on pensait assez strict et non ambigu, les données indiquées sont souvent incomplètes et parfois difficiles à interpréter. En outre, le nombre de programmes concernés reste incertain. En théorie, il y a 54 programmes EMT dont un comme observateur (Genève) et une dizaine non-membres d'Optimale. Il y a 70 programmes Optimale de 33 pays (les 27 de l'Union Européenne + 6 extérieurs à l'UE): 64 + 5 relevant des *Third countries* + la Fédération européenne des Associations de compagnies de traduction (EUATC). Près de 80 programmes sont fichés dont environ 40% appartiennent à l'EMT. Rappelons qu'en 2009, la DGT avait estimé à plus de 250 le nombre de programmes de formation en traduction en Europe. Optimale en avait contacté près de 200.

A l'heure de notre analyse, la carte interactive en ligne n'était pas encore disponible.

Comment organiser et comparer les données ?

Sur les 64 programmes d'Optimale, 17 offrent un BA en traduction mais les informations ne sont pas toujours suffisantes (sur la durée des études, sur le nombre de crédits, etc.) pour en esquisser des tendances. L'analyse ci-dessous se limite donc aux seuls programmes de MA.

Les programmes n'appartenant pas au réseau EMT sont soit centrés sur la traduction (translation focused), soit offrant des cours en traduction (translation related). La distinction est relative, faute de mieux connaître les programmes mis en œuvre réellement.

Les tendances que nous allons maintenant tracer sont par conséquent à prendre avec prudence, vu l'absence de certains programmes, l'absence de certaines données dans nombre de fiches, et aussi du fait que plusieurs programmes peuvent coexister dans quelques universités (par exemple à Brasov en Roumanie, à Swansea au Pays de Galles). Nous préférons dans cette perspective donner des exemples plutôt que de proposer des quantifications ou proportions systématiques qui seraient plutôt aléatoires. Ces exemples ne sont pas suggérés pour être stigmatisés mais simplement pour illustrer notre propos.

A partir d'un premier décryptage de toutes les fiches, on a considéré 10 éléments, certains renseignements ayant été regroupés et analysés par un même collègue.



## 2. Intitulé des programmes

La majorité des programmes sont placés dans des universités, parfois dans des Polytechniques ou des Hautes Ecoles (ex. en Belgique), plus rarement dans des Ecoles de commerce (ex. Danemark). Leurs appellations sont diverses : on trouve en effet des *study programmes*, des *Masters/MA*, des *graduate programmes*, des *post-graduate training* ; un certain nombre ne mentionne que *translation* sans préciser la nature du programme.

Un grand nombre (plus de la moitié) sont des Masters en traduction tandis qu'un autre quart se présente comme Master en traduction et en interprétation. Les autres sont traduction + une autre discipline : traduction et linguistique, et communication multilingue, et *business communication*, et communication interculturelle, sans qu'on puisse dire quelles sont les implications de cette dualité. Quelques-uns s'intitulent Langues modernes, *English or German Studies*, ou encore *Graduate programme in English (specialized in Translation)*. Moins nombreux sont ceux qui se dénomment Traduction + nom de spécialité : c'est le cas surtout en France et en Italie (ex. traduction littéraire, traduction éditoriale, industries de la langue et traduction spécialisée) (Voir § 9). Plus rares enfin sont les programmes qui ne spécifient ni traduction ni interprétation.

Comment dans ces cas définir sans ambiguïtés les programmes de formation professionnalisante ? Comment distinguer ces programmes de ceux d'enseignement des langues et autres disciplines ? C'est une question stratégique à la fois pour la reconnaissance de la formation et pour développer le réseau EMT.

## 3. Date de création des programmes

Cette date est très rarement mentionnée. Ainsi par ex. en Grande-Bretagne, 12 programmes sur 22 ne donnent pas d'année de lancement mais un spécifie 1967, trois ont été créés dans les années 80, quatre dans les années 90 et deux dans les années 2000.

Il aurait été utile de connaître l'effet de la déclaration dite de Bologne (juin 1999) sur le recyclage éventuel de départements de langue ou de philologie, sur l'émergence de nouveaux programmes (liés à l'employabilité des diplômés). Y-a-t-il eu ajustements successifs des programmes dans ces 10 dernières années ?

## 4. Durée des études

22 programmes (sur 76) indiquent une durée d'études de 2 semestres (par ex. en Grande-Bretagne, avec néanmoins de la flexibilité selon que les étudiants sont à temps plein ou à mi-temps) ; 11 durent trois semestres et 43 quatre semestres (ces deux années en fait s'étendant de 18 à 24 mois).

Jusqu'où peut-on former des traducteurs professionnels en deux semestres ? Quelle est la différence des résultats finaux si on a deux ou quatre semestres ? Notamment, y a-t-il une différence dans le placement des diplômés et dans la durée de recherche d'un emploi ad hoc selon qu'on a suivi une formation plus ou moins longue, avec ou sans stage ? Peut-on à la fois former, faire acquérir les multiples compétences du traducteur et initier à la recherche sur un court laps de temps ?



## 5. Nombre de crédits (ECTS)

12 programmes (sur 67) proposent une formation équivalente à 60 crédits, 13 autres 90 crédits (surtout en Grande-Bretagne, pour une année pleine d'études) mais la majorité exige 120 crédits. Très peu vont au-delà, sauf si le total est combiné avec le BA.

Quelle est la qualité de la formation et quelle est la performance des diplômés, selon le nombre de crédits et a fortiori la diversité des modules offerts ? Peut-on corrélérer ce nombre, le type de cours et la satisfaction des diplômés qui arrivent sur le marché du travail ?

## 6. Nombre d'admis par an

L'extrême diversité des situations est ici flagrante, qu'il y ait quota ou pas, sélection ou pas.

La différence entre programmes MA est assez remarquable puisque le nombre d'admis va de 2-5 (ex. Swansea pour ses programmes spécialisés comme le MA en traduction littéraire) à 250-300 (ex. Marie-Haps à Bruxelles), avec fréquemment des contingents de 50-100 nouveaux étudiants par an.

La variation existe entre pays : par ex. en France, le nombre de nouveaux admis s'échelonne de 15 à 25 environ (avec parfois 40-45 en 1<sup>ère</sup> année puis 15-20 en seconde) tandis qu'en Belgique, le chiffre s'élèvera plutôt à 80, en Italie à 50-70 et en République Tchèque à 25-35. Ces chiffres sont-ils déterminés par le Ministère de l'Education, l'administration universitaire, le département de traduction, et selon quels critères? Tiennent-ils compte de la demande et varient-ils donc d'une année sur l'autre ?

La variation existe aussi à l'intérieur d'un même pays. Ainsi en Espagne, Grenade recrute 280 nouveaux étudiants, Alcalá de 65 à 115, Pompeu Fabra (Barcelone) 40, Salamanque de 25 à 30 et Valladolid une douzaine. Aucun raison n'explique ou ne justifie dans les fiches le chiffre fixé et les différences notées. D'évidence, ce n'est pas la même autorité, selon les régions espagnoles, qui définit le nombre d'admis. Recourent-ils aux mêmes critères ?

La variation existe également au sein d'une même institution, selon les années. Par ex. à Trieste, en 2008, 46 nouveaux étudiants ont été retenus contre 57 en 2009 et 80 en 2010 ; à Poznań, il y avait, en 2007, 92 nouveaux étudiants, en 2008 : 122, en 2009 : 110 et en 2010 : 75. Ces changements ont-ils aussi lieu dans d'autres disciplines de la même institution?

## 7. Critères et droits d'admission pour les étudiants

Quels sont les critères de l'admission directe ? On en a noté au moins quatre :

- avoir le BA en langue ou LEA/Langue étrangère appliquée ou un autre domaine mais la traduction est rarement mentionnée, comme par ex. à Tampere et Turku (Finlande), Macerata et Trieste (Italie), Nitra (Slovaquie), Aston University à Birmingham (GB), ISTI à Bruxelles (Belgique). Quel serait le taux d'abandon et d'échec entre BA et MA ?
- diplôme en langue ou passage d'un test de langue ;



- examen d'admission à l'université ;
- diplôme du secondaire.

33 programmes organisent un examen spécifique d'admission contre 25 sans un tel examen. Dans quelques cas, on soumet les candidats à un test d'aptitude en traduction ou on fait passer une interview (ex. en GB).

On a trop peu de données ici pour conclure quoi que ce soit, pour mieux connaître par ex. le ratio nombre de candidats / nombre de reçus, nombre d'admis / nombre de diplômés. Pourrait-on évaluer la quantité d'échecs aux études en traduction, les abandons, les réorientations ?

Une preuve de compétence en langue B est souvent demandée, via le BA en cette langue, ou grâce à un certificat obtenu hors de l'université (niveau C 1 ( ?) du Cadre européen commun de référence pour les langues / Common European Framework of Reference for Languages). Une preuve de compétence en langue A est parfois aussi exigée (ex. Poznań, Turku).

Enfin, on doit noter que la reconnaissance et la validation de l'expérience de travail est rarement possible, sauf par ex. en Belgique (Gand, Marie Haps, Artesis/Anvers), à Vienne (Autriche), à Grenoble et Rennes (France), à Roehampton (GB).

Peut-on aujourd'hui, avec les données collectées, conclure à une corrélation entre nombre d'admis (voir § 6) et droits d'inscription par année ? Non, semble-t-il. Mais là encore, il faut reconnaître la diversité des situations. En Belgique, ces droits sont dans une fourchette entre 500 et un peu moins de 800 € ; en Italie, les droits varient selon les ressources de l'étudiant (de 50 à 1960 € !) et selon les universités (de 575 à 2500 €) ; en GB, l'écart va de 3400 à 13,000 £ (avec une différence marquée entre les étudiants de GB et de l'UE et les autres) ; en Espagne, Pompeu Fabra fait payer par crédit alors que Salamanque demande 1700 € ; en France, en général, chaque étudiant paye les droits universitaires standards. Dernier contraste qu'on peut signaler : entre Skopje, Macédoine (4600 €) et Porto, Portugal (1250 €). Dans quelques cas, surtout à l'est du continent (par ex. Roumanie, Estonie, Pologne), on distingue les étudiants payants des non-payants (qui ont réussi un examen d'entrée). Ces contraintes financières auraient-elles des conséquences sur les modes d'évaluation des étudiants ? Favoriseraient-ils ou pas la mobilité de ces étudiants, dans certaines directions géographiques ? Entraveraient-elles l'organisation de stages ?

## 8. Langues de travail

Curieusement toutes les fiches ne fournissent pas de renseignements sur ces langues de travail. La majorité des programmes offre de 3 à 5 langues, parfois deux seulement (A + B : anglais). Quelques-uns prétendent pouvoir travailler avec plus de 10 langues (par ex. ISTI/Bruxelles, Lessius/Anvers, Gand, Trieste, Vienne, Imperial College/Londres, Portsmouth et Surrey/GB), mais on ne précise pas alors si l'offre est réelle ou potentielle, virtuelle, les types et le nombre de cours ou de modules organisés dans chacune de ces langues, et si les compétences sont testées à l'entrée de la formation.



Trois langues dominant, sans surprise : l'anglais, l'allemand et le français, suivies par l'espagnol, l'italien et le russe. Cette offre très euro-centrée mériterait d'être interrogée avec le développement de la mondialisation des échanges et l'émergence de nouvelles zones géo-économiques.

## 9. Spécialisation

On l'a vu, la référence à une ou des spécialités est assez peu fréquente dans l'intitulé des programmes. On citera cependant, à titre d'exemples, les MA ou *postgraduate in specialized translation* (Ex. Cologne, Bari, Bologne, Rome, Trieste, Poznań), la Communication internationale en sciences de la santé (Lyon 2), la traduction éditoriale, économique et technique (Paris 3), les industries de la langue et traduction spécialisée (Paris 7/Diderot), la traduction scientifique et technique (Metz), *Ma in Translation with Language Technology*, *MA in literary translation* (les deux derniers à Swansea), Master européen de traductologie et de terminologie (Cluj), Master en traduction et terminologie juridique européenne (Craiova), *MA in translation in a European context* (Aston University/Birmingham), *MA in Audiovisual Translation* (Roehampton), Master en traduction de textes littéraires contemporains (Bucarest).

Qu'en est-il maintenant des spécialisations dans les dénominations des modules ? On a bien des intitulés comme droit et économie, traduction juridique (parfois précisant qu'il s'agit du droit public, ou familial, ou des organisations internationales), traduction juridique et administrative, traduction médicale, traduction technique ou technique et scientifique, traduction audiovisuelle, traduction littéraire, (web) localisation, traduction et institutions européennes, traduction et relations internationales. Dans certains cas, on préfère parler de *specialized texts* (*socio-political texts*, *legal texts*, etc.). Dans l'ensemble, il reste très difficile de savoir si ces spécialisations sont dispensées sur les deux ans ou seulement en seconde année, le nombre de crédits accordé, si elles sont optionnelles ou obligatoires, la fréquence et le volume horaire de cette partie de la formation, qui en sont les enseignants, si enfin une introduction au domaine est organisée préalablement aux séances ou activités de traduction.

Il n'est pas sûr qu'avec les informations actuellement disponibles on puisse vraiment comparer les programmes entre Universités, par exemple entre le programme de Plovdiv (Bulgarie) qui a un ensemble *Linguistics and Translation* (comprenant l'histoire des théories linguistiques, la typologie du changement linguistique, la linguistique contrastive, la traduction de la poésie, etc.) et le programme de Grenoble (dénommé Traduction spécialisée multilingue), ou entre le programme de Calabria (*MA in Modern Languages and Literatures*, dans un Département de linguistique) et le programme de Manchester (très pointu en traductologie).

## 10. Stage / placement (avec crédits)

Sur 91 programmes de MA analysés, on en trouve 40 où le stage est déclaré obligatoire (tantôt de 4 à 8 semaines, tantôt de 8 à 13 semaines, comme par ex. souvent en France, en Italie et en Lettonie), et 8 où il est optionnel (le plus souvent aussi de 8 à 13 semaines, même si certains le réduisent à 4 semaines au maximum). Il reste donc 43 programmes où le stage n'est ni obligatoire ni optionnel (?) (31 cas), ou encore où il n'est pas spécifié (12 cas).



Les données manquent sur les types de placement, sur l'organisation des stages, sur la répartition des responsabilités, sur le suivi éventuel (rédaction d'un rapport final? évaluation par l'employeur ?), sur le nombre de crédits attribués à la fin du stage.

### 11. Mémoire ou thèse de MA

Sur les 91 programmes étudiés à ce propos, 39 ont affirmé exiger un tel mémoire mais souvent sans autres précisions sur la longueur, la préparation, le nombre de crédits, etc. 32 par contre ont reconnu de ne pas avoir cette exigence. Enfin, 20 n'ont rien mentionné ! On doit remarquer ici un problème terminologique puisque certains parlent de *final paper preparation*, sans autre commentaire ou clarification.

On peut s'interroger sur le développement des compétences en recherche, au moins afin d'assurer un nombre suffisant d'étudiants en doctorat. Cette question stratégique touche à la fois l'essor de la traductologie mais aussi le renouvellement des formateurs universitaires en traduction.

### Conclusion

Les programmes rassemblés ressemblent beaucoup à une mosaïque. Vers quelle convergence pouvons-nous aller ? EMT ne vise pas à normaliser mais à harmoniser a minima ces programmes. Il nous faut d'abord maîtriser un langage commun.

Quelles stratégies EMT et Optimale peuvent-ils mettre en place pour à la fois produire une dynamique simultanée des institutions et des consciences, situées dans des contextes diversifiés et issues d'histoires divergentes? Les objectifs actuels (l'acquisition d'un ensemble minimum de compétences) sont-ils suffisants ? Ou illusoire si on ne se donne pas les moyens de développer certains moyens et certaines grilles de comparaison et d'évaluation communes? Ce qui est sûr, c'est que l'ambition déclarée n'exclut pas la diffusion de discours sur les programmes occultant plus ou moins l'écart avec les résultats réellement acquis, la qualité des diplômés.